

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 2 Mars 2017

Amendement du Groupe Front National

Rapport N° 17.01.02 Stratégie Europe

Contexte :

L'Objectif 1 du rapport Stratégie Europe consiste à informer et sensibiliser les citoyens au fonctionnement de l'Union Européenne.

Ajout (en gras) :

Objectif 1, Action 1 du rapport stratégie Europe

Pour atteindre cet objectif, la Région devra :

- Affirmer son rôle de relais auprès des territoires autour des enjeux européens.
- Rendre accessible et lisible l'information sur l'Europe en organisant des actions d'information et formation, en participant à des actions locales mais également en diffusant des informations via des outils de communication.
- **Publier sur le site www.europeocentre-valde Loire.eu , dans la rubrique « Tout savoir sur les financements européens », le solde annuel entre les fonds envoyés par la France à l'Union Européenne et ceux que notre pays a reçus en retour, ainsi que ce même solde calculé au prorata de la population de la Région Centre Val de Loire en France. Les documents édités par la Région Centre Val de Loire et portant obligation de publicité de la part de l'Union Européenne (logo « L'Europe s'engage en Région Centre Val de Loire ») mentionneront également en pied de page la formule, à actualiser chaque année :**

"Cette année, les habitants de la Région Centre – Val de Loire ont contribué au budget de l'UE à hauteur XXX millions d'euros et ont reçu XXX millions d'euros en retour"

Calculé selon le prorata mentionné plus haut

Motivation :

La transparence est un des fondements de toute société démocratique. Il est du devoir de notre collectivité de fournir aux citoyens de la Région Centre – Val de Loire les informations financières essentielles à la construction de leur propre jugement sur l'institution européenne.